



ANCA NOUVELLES

ASSOCIATION D'ÉTUDE ET DE PROTECTION DE LA NATURE EN SEINE SAINT-DENIS



Le sempin de Montfermeil

Décembre 2002 - Janvier/Février 2003

ÉDITORIAL

Annie PITOLET

Nous voici à la fin de l'automne avec sa grisaille, ses nuages fous, ses pluies tenaces et les rares apparitions d'un soleil peu courageux. La nature quitte sa belle parure et semble se ramasser sur elle-même dans la nuit qui dévore de plus en plus le jour et dans l'attente des grands froids hivernaux.

Les oiseaux migrateurs regagnent des pays plus cléments, certains s'installent chez nous et le gentil rouge-gorge peu farouche commence à nous régaler de ses chants.

On pourrait penser que les naturalistes aussi prennent leurs quartiers d'hiver et que c'est le grand repos jusqu'à ce que les fleurs timides montrent leur premier bouton et que les insectes déploient leurs ailes fripées de n'avoir plus servi pendant de longs mois.

Il n'en est rien, point de repos pour les amoureux de la faune et de la flore. Ils planchent sur leurs dossiers, préparent leur futur calendrier, font le bilan des activités et manifestations de la saison dernière, s'activent

sur leurs chantiers, veillent au grain et montent au créneau lorsque la défense de notre belle nature le nécessite.

Il y a aussi du travail sur le terrain et nos équipes de vignerons et d'apiculteurs réparent le matériel, en font l'inventaire, débroussaillent, veillent sur le vin qui se fait dans l'ombre de la cuve, soignent et nourrissent les abeilles.

Comme vous le verrez tout au long de ces pages, notre association se porte bien, je m'en réjouis, et ses forces vives ne ménagent ni leur temps, ni leur force.

Mon seul souhait serait de voir ses membres actifs se faire plus nombreux et de constater qu'il y a toujours des amoureux de la nature, avides de la découvrir, de la protéger, ce qui est une véritable gageure dans notre département tellement urbanisé.

Je vous souhaite de bonnes fêtes, dans la paix et la joie.



LES AMIS NATURALISTES DES COTEAUX D'AVRON (ANCA) - ÉTUDE ET PROTECTION DE LA FAUNE & DE LA FLORE
31 bis, Rue Edgard Quinet - 93360 NEUILLY-PLAISANCE - Tél/Fax : 01 43 09 19 69 - E-mail : anca@magic.fr

<http://perso.magic.fr/anca/>

ASSOCIATION DE LOI 1901 AGRÉÉE AUX TITRES DU CODE DE L'URBANISME ET DE LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA NATURE

La salamandre (Salamandra salamandra)

Alain Thellier

La salamandre est un amphibien de 12 à 20 cm (30) de l'ordre des urodèles : les amphibiens à queues.

Dans les alpes, il existe aussi deux autres espèces la salamandre noire et la salamandre de Lanza.

Elle appartient comme nos tritons à la famille (paléarctique essentiellement européenne) des salamandridés, la plus moderne de cet ordre car la plupart des espèces se sont différenciées aux âges glaciaires.

Cette différenciation a permis l'apparition de différentes espèces de tritons et de nombreuses races de salamandres. Certaines de ces races sont en voie d'extinction en Europe (ou éteintes ?).

En France et dans toute l'Europe de l'Ouest c'est la race terrestre dont les tâches constituent deux bandes sur le dos. A l'Est de la France, c'est la race salamandra plus massives aux tâches rondes parfois orangées.

Très localisés aux Pyrénées et en Espagne la race *fastuosa* essentiellement jaune avec une tête plus courte. Enfin la Corse dispose d'une race corsica.

La salamandre est un animal presque exclusivement forestier classique dans les sources forestières, les fossés des allées forestières (Forêt Notre-Dame), les ruisseaux forestier (Forêt de Bondy), parfois les bacs de sources des bosquets du bocage breton. Au Pays Basque elle remplace même l'euprocte (triton des pyrénées) dans les petits ru des paturages humides de montagne à fougères aigles. Tout ces points d'eaux ne sont fréquentés que par les larves, car la salamandre est un animal terrestre qui recherche un micro-climat frais et humide et ne vient à l'eau que pour y accoucher des petits tout formés (et parfois s'y noie).

Les milieux optimaux sont les petits ruisseaux de sources limpides avec de petits trous d'eaux calmes, sans courant, avec un fond de feuilles mortes décomposées (donc par de nombreux crustacés (gammare) et insectes aquatiques (éphémères)) que ce soit dans



les gorges rocheuses boisées humides ou les forêts domaniales. Les jeunes (larves) ont 4 pattes et des branchies externes et ressemblent beaucoup à de grosses larves de tritons (2 à 5,5cm, notamment du triton alpestre) néanmoins elles ont déjà, toujours présentes, une tâche jaune à la base de chaque patte. À la métamorphose, le dos devient jaune et les flancs noirs, le reste du corps ne se colorant de noir que peu à peu, les tâches se disjointent selon le motif de sa race: en bandes, tâches rondes, etc.... Ces tâches sont personnelles à chaque salamandre adulte : véritable empreinte digitale. La salamandre se nourrit de vers, limaces, insectes tout comme l'orvet. Les larves peuvent cohabiter avec le triton palmé (Forêt Notre-Dame, Bretagne).

Animal mythique la salamandre figure sur de nombreux blasons dont ceux de François 1er.

La salamandre est un animal rare et localisé en **Seine-St-Denis**, c'est un animal emblématique de notre biodiversité qui subsiste juste à :

* La Forêt de Bondy.

* La Poudrerie : vu une cinquantaine de larves de Salamandres à la Poudrerie en 2000, dans un fossé ; site de reproduction très localisé et vulnérable (semble-être le dernier sur la Poudrerie.

* Bois de Bernouille : une écrasée au bois de Bernouille (ou elle était inconnue).

* Bois Saint-Martin : fort probable mais à confirmer.

* Bois de Livry Gargan : fort possible, mais jamais vue dans les mares du plateau boisé.

En **Seine et Marne** :

* Probablement d'autres stations au Nord de Montjay-la-Tour ou vers Pomponne ou Chaalis. La salamandre existe aussi à :

* Forêt Notre-Dame.

* Forêt de Montceaux.

* Forêt de Montmorency

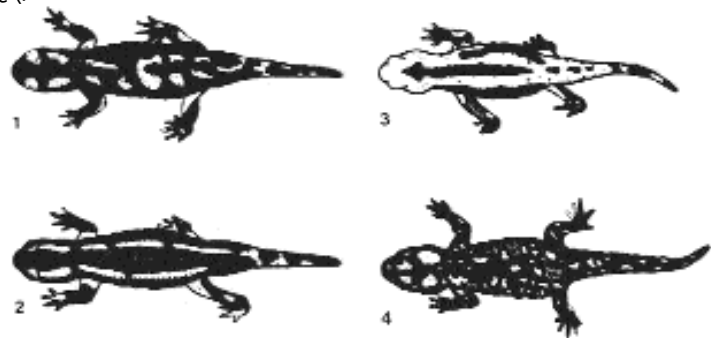


Fig. 26 Aspect typique des taches vives dorsales chez les ssp. françaises de *Salamandra salamandra*. 1: *S. s. salamandra*. 2: *S. s. terrestris*. 3: *S. s. fastuosa*. 4: *S. s. corsica*. (Inspiré de Thom.)



Les différentes races de *Salamandra salamandra* forment à leurs limites communes des zones plus ou moins larges de populations intermédiaires.

LE PLAN PREVISIONNELS DES RISQUES NATURELS

Annie Pitolet

Une Enquête Publique menée par la D.D.E. a lieu en ce moment et concerne les risques liés aux sécheresses dans notre département.

Beaucoup d'endroits, dont la totalité du Plateau d'Avron et de ses coteaux sont considérés à **"HAUTS RISQUES"**. En effet, et c'est un "scoop", l'administration vient de s'apercevoir que l'argile se rétracte en période estivale lorsqu'il ne pleut pas et se gonfle en hiver !

Les arbres et les arbustes pompent de l'eau, aggravent le déficit de la nappe phréatique en période de sécheresse et deviennent les ennemis publics N° 1. En effet, les racines vont chercher l'eau qui leur est nécessaire jusque sous les maisons et celles-ci se fendent.

Il est à noter au passage que dans les temps plus anciens, les maçons qui connaissaient ces problèmes de rétractation/gonflement de l'argile, en tenaient compte dans leur façon de construire les maisons et que celles-ci ne connaissaient pas les désagréments que l'on constate actuellement.

Cette enquête a été menée sans consultations préalables et seules quelques communes ont le privilège de recevoir des membres de la D.D.E et du Commissaire Enquêteur pour des réunions publiques dont le moins que l'on puisse dire, est qu'elles sont faites sans publicité.

Je vous invite donc tous à vous rendre dans la mairie de votre commune sans tarder, à consulter le dossier concernant cette enquête, et à inscrire sur le registre vos commentaires. J'ai demandé à Monsieur Christian DEMUYNCK de faire pression auprès de l'administration afin qu'une réunion d'information soit organisée au Plateau dans les plus brefs délais.

Voici quelques exemples des mesures définies dans la globalité des obligations auxquelles vous serez soumis :

Article III. 1 (extrait de la page 4 du règlement)

- Le respect d'une distance supérieure à leur hauteur à maturité (1.5 fois en cas de rideau d'arbres ou d'arbustes avides d'eau) sauf mise en place d'un écran anti-racine d'une profondeur minimale de 2 mètres...
- La récupération des eaux de ruissellement et son évacuation des abords de la construction par un dispositif de type caniveau,
- La mise en place d'un dispositif d'une largeur minimale de 1,50 mètre, s'opposant à l'évaporation sur toute la périphérie de la construction, sous la forme d'un écran imperméable (géomembrane) ou d'un revêtement étanche (terrasse) dont les eaux de ruissellement seront récupérées par un dispositif d'évacuation type caniveau.
- Interdiction de pomper de l'eau des puits du mois de mai à septembre (Prenez vos précaution, arrosez en hiver !)

Ceci n'est qu'un pâle exemple de ce qui est prescrit. En clair, il vous faut abattre les arbres vénérables, ceux en passe de le devenir et les haies qui entourent vos maisons dans un périmètre circonscrit à une fois et demi leur hauteur à maturité ! Le mieux à mon avis, est de tout bétonner, de peindre en vert et de dessiner quelques petites fleurs ça et là !

Les eaux de pluie devront s'écouler directement dans les égouts et se déverser dans les rivières (curieux alors que l'on nous rebat actuellement les oreilles avec les crues possibles de la Marne et de la Seine !) Vous l'aurez compris, il semble évident que ces mesures ont été inspirées par les Compagnies d'Assurance qui veulent réduire au maximum le coût de leurs indemnités.

Je me pose, peut-être bêtement, une question. Comment faire pour que le Plan Préventif des Risques de Sécheresse (PPRS) soit en harmonie et renforce le Plan Préventif des Risques d'Inondation (PPRI) ?

Il est peut-être vrai que la nature, trop bafouée, se rebelle parfois. Mais, faut-il pour réparer une erreur en commettre une plus grande ?

J'espère que ces lignes vous inspireront une réflexion et une action.

Je m'intéresse tout particulièrement :

- à la qualité de l'environnement (air, eau, paysages...)
- à la faune et à la flore (oiseaux, insectes, botanique...)
- à l'urbanisation et à l'histoire du patrimoine

Je souhaite participer :

- à la gestion du vignoble du Vieux Poirier
- à la gestion du rucher des coteaux d'Avron
- à l'entretien du verger d'arbres anciens
- aux sorties de découverte de la nature en Seine-St-Denis
- à des travaux d'étude en ornithologie, batrachologie, entomologie, botanique...
- à des animations en direction des jeunes pour l'éveil à l'environnement et à la nature

LES AMIS NATURALISTES DES COTEAUX D'AVRON (ANCA)

ÉTUDE ET PROTECTION DE LA FAUNE & DE LA FLORE DE L'EST PARISIEN

31 bis, Rue Edgard Quinet
93360 NEUILLY-PLAISANCE
<http://perso.magic.fr/anca/>

ASSOCIATION DE LOI 1901 AGRÉÉE AUX TITRES DU CODE DE L'URBANISME ET DE LA LOI SUR LA PROTECTION DE LA NATURE

BULLETIN D'ADHESION 2003

Nom :
Prénom :
Adresse :

• COTISATIONS :

Adulte 15 €uros
Mineur 8 €uros
Couple 23 €uros

LE CHARDONNAY NOUVEAU EST ARRIVE !

Alain Moine

...Qui plus est, il s'agit du Chardonnay des Coteaux d'Avron.

Ce mercredi 27 novembre, nous étions onze de l'équipe des vignerons de l'ANCA à découvrir le cru 2002. Ce fut l'occasion de



faire coïncider la mode du " Vin Nouveau " avec une des étapes obligées de l'élaboration d'un cru.

En effectuant cette opération, c'est tout le déroulement de la saison qui défile.

- La taille que nous avons fait début mars, pour la première fois sans l'aide d'un spécialiste mais en essayant de suivre son conseil : Tailler plus sévèrement,
- Ensuite vint le liage, puis l'ébourgeonnage, les nombreux désherbages au pied des ceps, qui nécessitent beaucoup de présence,
- Le fauchage à la débroussailleuse dans les allées,
- Les cinq traitements préventifs effectués de mai à juillet.

A ce moment, la production semble saine et abondante mais après trois semaines d'août très pluvieuses, nous constatons une forte attaque de mildiou qui, bien que tardive, est inquiétante ! Après les conseils et l'aide d'un

vrai vigneron opportunément en vacances chez Jean-Pierre Bréda, nous effectuons une taille drastique et un traitement curatif qui se révèlent efficaces.

Les filets sont posés début septembre, un travail de plusieurs jours, car notre intérêt pour les oiseaux ne va pas jusqu'au partage de la récolte ! Ce mois de septembre est beau et ensoleillé, cela se traduisant par une progression rapide de l'alcoométrie probable.

Les vendanges sont fixées au 6 octobre. Ce jour-là, couvert mais sans pluie; tout se présente bien pour la quinzaine de participants bien décidés à passer une dure mais belle journée.

Photos avec Monsieur Demuyck qui symboliquement coupe la première grappe et avec Pierre Facon et trois élus, retrait des filets, arrivée de visiteurs dont plusieurs participent et les sécateurs peuvent entrer en action. La coupe et le transport du raisin chez Jean Fuchs occupent la matinée. Le repas vient à point pour ranimer et soutenir l'énergie. Nous procédons ensuite au pressage et au foulage.

La satisfaction générale tient autant au bon déroulement de la journée qu'aux 190 litres de moût produit.

Comme l'année dernière, nous effectuons un débouillage et cette fois-ci, nous le réussissons. Il s'agit d'une décantation



avant fermentation préconisée pour les vins blancs. Pour la seconde année, nous ne chaptalisons pas, espérant obtenir naturellement un titre proche de 12 degrés. La fermentation se déroule à un premier terminée, nous procédons à un premier soutirage avec ajout de bentonite (argile) pour faciliter la clarification.

Après cinq semaines de repos du moût en cuve, nous arrivons au test/dégustation déjà évoqué. Les différents avis peuvent se résumer à : " mieux que l'année dernière ". Par expérience, nous savons qu'il y aura encore un soutirage à faire courant janvier, avec chaque fois le contrôle qui s'impose et le verdict habituel " Je le trouve un peu mieux ou nettement mieux ", ce qui est le cas cette année ! La mise en bouteilles aura lieu fin mai.

En conclusion, pour produire un petit vin local, cela demande beaucoup de travail, le plaisir de l'effectuer et ... un peu de "Méthode Coué" !



vendanges 2002





COMPTE-RENDU DE L'ANNEE APICOLE 2002

Jean-Pierre BREDA



Cette année, le manque de temps et les mauvaises conditions climatiques, ne nous ont pas permis d'effectuer la traditionnelle visite de printemps, à la grande satisfaction des abeilles.

Le 23 mars, rendez-vous au box où sont entreposées les hausses, pour le contrôle et la préparation de celles-ci. Les précautions prises lors de leur stockage l'année passée, nous ont permis de les retrouver en bon état. Il nous a donc été possible après accord de la mairie, de les porter en voiture au rucher le 22 avril.

Quelques jours plus tard, entre deux ondées, nous avons pu préparer le terrain et faucher autour des ruches, lesquelles disparaissaient sous les herbes folles, celles-ci mettant nos petites pensionnaires dans le même état de folie !

Le 27 avril, le beau temps étant revenu, nous pouvons procéder à la mise en place des hausses, avec l'espoir de les reprendre quelques mois plus tard bien garnies de miel. Nous étions bien optimistes !

Le 2 mai, une rapide évaluation de l'activité de nos ouvrières, nous permet de constater la mort de 5 essaïms.

Le 27 juillet, c'est la récolte, récompense de 5 mois de travail (surtout celui de nos abeilles). Nous passons la matinée à enlever les hausses et à les monter en voiture chez notre ami Jean Fuchs où, comme tous les ans, après un frugal mais convivial repas, nous procédons à l'extraction du miel. Hélas, le résultat est loin de répondre à notre attente ! Le mauvais temps, le varroa et la perte de cinq ruches en sont sûrement la cause. Nous ne récoltons que 120 kilos de miel, soit le tiers de ce que nous escomptions.

Après une dizaine de jours passé dans le maturateur, le miel est prêt à être mis en

pots. Cela sera fait en deux demi-journées et nous arriverons tout juste à honorer la commande de la mairie, les propriétaires de ruches abandonnant leur propre récolte.

Les cadres de hausses, vidés de leur miel, resteront une quinzaine de jours sur le rucher afin d'être léchés par les abeilles qui, et ce n'est que justice, se régaleront d'une petite partie de leur travail.

Le 10 août, nous remettons les hausses au box où elles passeront l'hiver.

Le samedi 5 octobre, nous avons à nouveau ouvert les ruches et placé de l'apistan dans le but de prévenir les maladies, ainsi que de la nourriture pour que nos abeilles n'en manquent pas. Au cours de l'opération, nous avons pu constater qu'elles avaient reconstitué leur réserve de miel.

Nous aurons encore une ou deux séances de désherbage et de débroussaillage pour faire place nette avant la mauvaise saison.

Nous pourrions ainsi, durant tout l'hiver, rendre leur tranquillité à nos petites amies ailées au charme piquant !

Il ne nous restera plus qu'à livrer à la mairie nos 900 pots de miel qui seront distribués aux personnes âgées dans les colis de Noël et par cela même, nous aurons l'impression d'avoir fait œuvre utile.

Ferme pédagogique

Annie Pitolet

Nous avons participé en septembre aux "Journées Portes Ouvertes" à la ferme modèle de Rosny-sous-Bois. Cette manifestation, dédiée à tout ce qui touche de près ou de loin à la nature, a attiré beaucoup de monde.

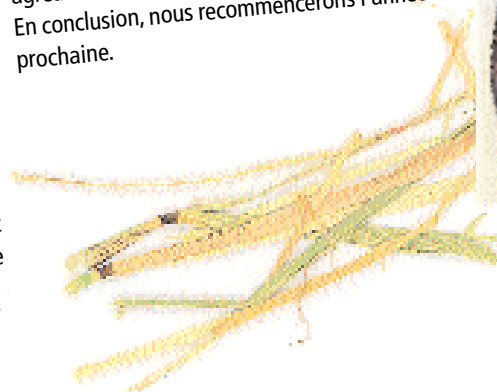
Notre grand stand avait belle allure et, en partie grâce au jeu pédagogique proposé aux enfants, nous avons vu défiler de nombreux visiteurs.

Beaucoup de personnes se sont montrées intéressées par notre action et tous les membres de l'Anca qui étaient présents n'ont pas ménagé leur peine pour faire connaître notre association.

Nous avons également vendu une belle quantité de vin et de miel et avons même pris quelques adhésions.

De plus, l'accueil de la municipalité au travers de ses organisateurs, a été très agréable.

En conclusion, nous recommencerons l'année prochaine.



Brèves Naturalistes

Alain Thellier

Retour sur quelques sites botaniques...

Vers **Montjay-la-Tour**, sous la ligne HT, existe une mare silicole avec des utriculaires* mais aussi cette fois un grand carex à gros goupillons de graines jaunâtres (*Carex vesicaria*), une petite plante palustre à fleurs roses : la véronique à écusson (*Veronica scutellata*), des myosotis, le lotier des marais, le gaillet des marais, le cirse des marais, et de nombreuses espèces de libellule.

Plus au Nord la carrière dite de **Clay-Souilly** (au Nord de la Dhuis) a de nouveau été visité en juin par Yannick et Loïc Lelardoux et Alain Thellier. Les champs en y allant sont pauvres malgré quelques pieds de ravenelle et de menthe. Par contre dans l'allée broutée par les lapins toujours des euphraises et de grandes mauves.

À la carrière, nous trouvons quelques orthoptères dont une jeune mante religieuse** couleur sable. Des Orchis à deux feuilles fleurissent encore.

Au bord du lac c'est bien une population d'helleborine des marais qui fleurit cette année (95 tiges fleuries). Cette superbe orchidée avait été découverte par Michel Jacquin à Ville-Paris en grand nombre il y a une dizaine d'années (estimation à 13000 pieds). En le rappelant l'année dernière à ma soeur Anne-Marie elle m'avait alors montré ses helleborines non-fleuries "Ce serait pas ça des fois ?" si effectivement ! Michel et moi ne les avons jamais vues.

Par contre nous avons vu cette autre grosse touffe d'orchidée jamais fleurie sauf cette année : des orchis moucherons, une espèce à fleurs rose comme un orchis pyramidal mais en goupillons qui affectionne les prairies humides. A la **Forêt de Montceaux** (Meaux) : des mares ou cohabitent curieusement tritons ponctués**, alpestres** et larves de salamandres**. Le long des allées on trouve la cardamine impatience**, des raiponces et plus loin la petite plante des sources : la Montia. L'ancolie bleu vers la partie calcaire avec de vieux hêtres et cornouillers mâles, des orchis pourpres et une deuxième orchidée nouvelle pour l'Est Parisien : le Céphalanthère à feuilles étroite avec peut-être des feuilles de pyroles?. Derrière cette forêt se trouve un site étonnant la Friche de Retz : une prairie rase sablo-argileuse à euphorbe petit-cyprès, lichens nombreux (*Cladonias*), cераiste des champs, Potentilles printanières (*P.verna*) et dressée (*P.recta*) et surtout héliantheme jaunes (*Helianthemum nummularium*) en limite d'aire de répartition (bien plus commune en montagne).

* La plupart des utriculaires sont protégées en Ile-de-France. Nous en connaissons donc 3 stations dans l'Est Parisien : cette mare + le lac de la carrière dite de Clay-Souilly + un des lacs de Jablines. Malheureusement elles ne fleurissent jamais... impossible de reconnaître l'espèce.

** Espèce protégée



Helleborine des Marais



Helleborine des Marais



Orchis Moucheron

Annonce

Appel à candidature pour rentrer au Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale 2003

Faire partie du Conseil d'Administration de l'ANCA, c'est participer à la vie de l'association et prendre des décisions pour gérer au mieux nos activités. Faites par de votre candidature auprès d'Annie ou par courrier!

Il reste du vin 2000 et 2001 en réserve chez notre Maître de Chai. Cela peut être l'occasion de faire un petit cadeau sympathique au moment des fêtes. Nous vous rappelons qu'il coûte 7 euros 60. Pour vous en procurer, vous pouvez téléphoner à :

Alain MOINE au 01 43 08 32 17
Annie PITOLET au 01 43 00 99 61

Sorties Naturalistes

Le Dimanche 11 mai 2003,

Sortie animé par Alain Thellier aux Coteaux du Bauzet pour observer les orchidées.

Rendez-vous 9h gare du Chenay-Gagny.

Au printemps - Fin Mars

Sortie animé par Jean-Pierre Jurado à Ville-Evrard (Neuilly-sur-Marne), découverte des batraciens.

inscription sur le répondeur 01 43 09 19 63